



CONCOURS D'EXPRESSION LITTÉRAIRE ET AUDIOVISUELLE

« RÊVONS NOTRE AVENIR » EDITION 2022

TERMES DE RÉFÉRENCE

TITRE DU CONCOURS : Rêvons notre avenir

THEMATIQUE :

- « **Nouvelle ère, Nouveau monde professionnel** »
orienté sur trois domaines au choix à savoir : **L'ENTREPRENEURIAT, LE NUMERIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE.**

CATEGORIES DE PARTICIPATION : « Écrit » et « Vidéo »

CONTEXTE :

Plus de deux (02) années depuis l'avènement de la pandémie du COVID 19, le monde est entré dans une nouvelle ère. L'incidence de cette maladie sur les jeunes et leur avenir est sans équivoque. Il leur faut aujourd'hui plus que jamais se projeter dans leur futur, repenser leur avenir afin de mieux se préparer à affronter les nouveaux défis de la nouvelle ère et le nouveau monde professionnel qui va avec.

La première édition du concours d'expression littéraire et audiovisuelle « RÊVONS NOTRE AVENIR » édition 2021 organisée dans le même contexte du COVID 19 a connu un engouement de la part des jeunes, élèves et étudiants, qui s'étaient bien prêtés à l'exercice.

Les résultats de la première édition inspirent l'organisation de cette nouvelle édition qui s'inscrit encore une fois dans la célébration de la **Journée Internationale de la Francophonie**. Le concept du concours « **RÊVONS NOTRE AVENIR** » cadre parfaitement avec le thème de la Journée Internationale de la Francophonie édition 2022 qui est « **La Francophonie de l'avenir** », thème qui souligne « le soutien de la Francophonie à la Jeunesse et à ses aspirations, notamment dans les domaines de l'entrepreneuriat, du numérique et du développement durable ». Les jeunes face à leur avenir sont aussi bien au cœur du concours « **RÊVONS NOTRE AVENIR** » qu'au cœur de la **JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE**, édition 2022.

Il s'agit pour les jeunes dans le cadre de ce concours de présenter leur réflexion par message vidéo ou par lettre écrite avec des argumentations solides en s'inspirant du thème proposé : « **Nouvelle ère, Nouveau monde professionnel** » orienté sur trois domaines au choix à savoir : **L'ENTREPRENEURIAT, LE NUMERIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE.**

Le concours te permet à toi, jeune, de 12 à 21 ans, d'adresser un message à « l'homme ou la femme que tu seras dans 20 ans », sur la vision, les possibilités qui s'offrent à toi et les transformations que tu espères pour toi-même, pour tes pairs, pour ta communauté et pour ton pays.

Exemple 1 : Tu as 12 ans aujourd'hui, écris ou parle à l'homme ou à la femme de 32 ans que tu seras.

Exemple 2 : Tu as 20 ans aujourd'hui, écris ou parle à l'homme ou la femme de 40 ans que tu seras.

OBJECTIF:

L'objectif de ce concours est de permettre aux jeunes, garçons et filles, de 12 à 21 ans, de se projeter dans les 20 prochaines années de leur vie pour se présenter leur vision, les possibilités qui s'offrent à eux et les transformations qu'ils espèrent pour eux-mêmes, pour leurs pairs, pour leur communauté et pour leur pays.

DÉROULÉ ET CRITÈRES D'ÉVALUATION :

Le concours se déroulera en deux phases éliminatoires.

Phase 1 :

Complétez au plus tard le 20 avril 2022, le formulaire (servant à la fois de formulaire d'inscription et de présélection) en:

- choisissant l'un des domaines d'orientation de la thématique retenue pour cette édition,
- s'exprimant en 100 mots maximum sur le thème et le choisi

A l'issue de cette première phase, un maximum de 200 candidat(e)s ayant les meilleurs messages, seront retenu(e)s pour la phase 2. La sélection sera faite sur la base de la capacité littéraire et de la compréhension de la thématique par le(la) candidat(e). Le respect des règles de grammaire et de conjugaison comptera dans la sélection.

Phase 2 :

Envoi des lettres ou des lettres + vidéos par mail à contact@ados-tv.tg ou par whatsapp au **93 93 20 20**, au plus tard le 31 mai 2022 :

- *uniquement la lettre écrite pour ceux qui ont choisi la catégorie « Ecrit »*
- *la lettre écrite + la vidéo créative pour ceux qui ont choisi la catégorie « Vidéo ».*

Les lettres et vidéos reçues sont soumises à un jury indépendant qui procédera à l'évaluation et à la sélection des 14 meilleures œuvres (lettres et vidéos) réparties comme suit.

- 1 lauréat par région et par catégorie soit au total 12 lauréats régionaux
- 1 lauréat national par catégorie soit 2 lauréats nationaux.

JURY :

Le jury est composé de professeurs de français et de professionnels de l'audiovisuel (journalistes et cinéastes).

Le jury se réserve le droit de ne pas décerner de prix si aucune candidature satisfaisante n'est reçue.

PRIX :

A l'issue de la délibération des membres du jury, Différents prix seront décernés aux lauréat(e)s de chaque catégorie avec comme :

Grand prix Catégorie « Ecrit » :

- ✓ Un trophée
- ✓ Le grand Dictionnaire 2022
- ✓ Un lot de livres
- ✓ Des magazines jeunesse
- ✓ Des goodies TV5MONDE
- ✓ Un bon de formation personnalisée
- ✓ etc

Grand prix Catégorie « Vidéo » :

- ✓ Un trophée
- ✓ 1 ordinateur portable
- ✓ Un lot de livres
- ✓ Des magazines jeunesse
- ✓ Des goodies TV5MONDE
- ✓ Un bon de formation personnalisée
- ✓ etc

MODALITÉS DE PARTICIPATION ET DE CANDIDATURE :

Le concours est ouvert à tout jeune, élève, étudiant(e) ou en formation quelconque et résidant au Togo, âgé de 12 à 21 ans, sans distinction aucune.

Chaque candidat(e) ne peut soumettre qu'une seule candidature pour la phase 1 et ne peut concourir que dans une seule catégorie (Ecrit ou vidéo) pour la phase 2 s'il (elle) est retenu(e).

Les candidats concourant dans la catégorie vidéo doivent également envoyer la version papier de leur lettre. Chaque candidat(e) ne peut s'exprimer que sur une seule déclinaison de la thématique.

Les candidats retenus pour la phase 2 ont la possibilité de changer de thématique pour cette phase.

LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR

Phase 1 : Formulaire d'inscription dûment renseigné sur le site web. Le formulaire en ligne est le seul moyen d'inscription pour cette phase.

Phase 2 :

- La lettre écrite pour la catégorie « Ecrit » + une autorisation parentale pour les candidat(e)s âgé(e)s de moins de 18 ans.
- La lettre + la vidéo créative (2m30 à 5min maximum) pour la catégorie vidéo + une autorisation parentale pour les candidat(e)s âgé(e)s de moins de 18 ans.

NB : L'autorisation concerne seulement les candidats de moins de 18 ans à la phase 2.

Les organisateurs se réservent le droit de vérifier l'originalité et l'authenticité des documents soumis.

ENGAGEMENT

- En soumissionnant au concours, tout participant(e) accepte que ses œuvres soient publiées sur les réseaux sociaux et d'autres supports.
- Les gagnants acceptent par avance, sans qu'ils puissent prétendre à aucune contrepartie, ni indemnité de quelque nature que ce soit, la publication éventuelle, sur tout support, de leur nom, prénom et/ou ville, des textes et des vidéos sélectionnés sur tous les canaux de communication dédiés.
- Les candidat(e)s retenu(e)s s'engagent à céder les droits d'exploitation de leurs œuvres dans le cadre des différents usages qui seront faits. Les candidat(e)s mineur(e)s devront céder leurs droits d'exploitation par le biais d'une autorisation parentale dûment signée.

CALENDRIER DU DÉROULEMENT DU CONCOURS

Lancement en ligne du concours : 20 mars 2022

Soumission des candidatures

- **Phase 1** : via la plateforme disponible à ce lien : <https://ados-tv.tg/tv/concours-revons-notre-avenir/> du **20 mars au 20 avril 2022**
- **Publication de la liste des candidats présélectionnés**
- **Phase 2** : du **30 avril au 31 mai 2022**
- **Date limite de demande d'éclaircissement** : **20 mai 2022**
- **Annonce des résultats** : 15 juillet 2022
- **Cérémonie apothéose et remise des prix** : au plus tard le 12 août 2022

POUR TOUTES INFORMATIONS

Maison TV5MONDE, sise au Carrefour Douane d'Adidogomé

Téléphone (wsp) : +228 93 93 20 20 / +228 70 63 08 83

Email : contact@ados-tv.tg

PARTENAIRES

**TV5
MONDE**

